

Les enjeux et les intérêts

Le Canada occupe 30 p. 100 de la masse terrestre de l'Arctique. Quatre-vingt-cinq mille de nos compatriotes habitent ce territoire immense. Bien sûr, l'Arctique est bien plus qu'une vaste étendue glaciale. Cette étendue désolée abrite des petites communautés certes, mais au tissu serré. Le cercle polaire n'a rien fait pour éliminer la chaleur de ses habitants! La rudesse et l'austérité du paysage masquent cependant la fragilité de son écosystème. Je pense que nous avons tous en mémoire les ravages causés par le naufrage du pétrolier Exxon Valdez en Alaska. Oui, le Nord doit faire partie intégrante de notre politique étrangère. La pollution atmosphérique ne connaît pas de frontières. L'Arctique est une étendue immaculée, me direz-vous? Non, PCB, produits radioactifs et insecticides se retrouvent tous dans la banquise.

La politique étrangère du Canada à l'égard de l'Arctique doit non seulement viser à protéger l'environnement fragile de cette région, mais aussi à préserver le mode de vie traditionnel des peuples autochtones. Il faut pour cela que ces derniers jouent un rôle direct dans les multiples décisions à prendre concernant l'Arctique.

Comme vous le savez, le gouvernement est en train de construire, avec les peuples autochtones, un nouveau partenariat fondé sur la confiance, le respect mutuel et leur pleine participation à la prise des décisions. Nous devons mettre au point un processus de consultation plus complet entre le gouvernement et les représentants autochtones. Je tiens à vous assurer que, pour les aspects de la politique étrangère qui concernent l'Arctique circumpolaire, j'insisterai sur la tenue de consultations approfondies et régulières avec les populations de l'Arctique et, en particulier, les peuples autochtones.

Il est de notre intérêt d'élaborer nos politiques de la façon la plus cohérente et la plus intégrée possible. Il est essentiel que nous prenions les mesures voulues pour remédier aux problèmes environnementaux de la région de l'Arctique, mener les recherches scientifiques nécessaires, aménager des réseaux de transport et assurer un développement économique durable, en harmonie avec le caractère unique de cette région. Un cadre doit être établi pour garantir la pleine participation de nos peuples autochtones de l'Arctique à ce processus.

Une action cohérente et intégrée signifie aussi des relations de coopération entre tous nos voisins de l'Arctique circumpolaire. Le Canada est l'un des huit États qui bordent le cercle polaire arctique, les autres étant la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Russie, la Suède, les États-Unis et le Danemark, qui a la responsabilité du territoire autonome du Groenland. Nous devons compter sur les très bonnes relations bilatérales que nous